



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**14 OCTOBRE  
2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le vendredi 14 octobre 2016, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu  
M. Patrice Bougie  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

Les conseillers MM Roland Czech et Denis Poitras sont absents.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2016-10-028**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par Daniel Maheu  
Appuyé par Patrice Bougie  
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

**2016-10-029**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Louise Boutin  
Appuyé par Nicole Poirier  
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
Vendredi 14 octobre 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ®.
2. Acceptation de l'ordre du jour ®.
3. Octroi contrat patinoire en asphalte ®.
4. Levée de la séance.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**2016-10-030**

**OCTROI CONTRAT - PATINOIRE EN ASPHALTE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Barbe désire réaliser la réfection de la patinoire en béton du parc municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Nicole Poirier

Et appuyé par Louise Boutin

Que suite à l'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres numéro 2016-10-04 pour la réfection de la patinoire en asphalte, le contrat soit accordé à la firme « Asphalte Verner Inc. » ayant obtenu le meilleur prix soit 52 011,30\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-10-031**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Patrice Bougie

Appuyé par Daniel Maheu

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 8h05.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

\_\_\_\_\_  
Louise Lebrun,  
mairesse

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard, g.m.a.  
D.g./secrétaire-trésorière